

Edito

Le Conseil général est depuis longtemps investi dans une politique ambitieuse en faveur de l'eau : restauration de milieux aquatiques et de la circulation piscicole, surveillance trimestrielle

de la qualité de l'eau et partage de la connaissance avec des dizaines de milliers de données, lutte contre les inondations... les services du Conseil général interviennent ainsi dans de nombreux domaines auxquels la Fédération départementale des AAPPMA contribue également avec les compétences qui lui sont propres.

progresser vers une meilleure gouvernance de l'eau, plus démocratique et plus collective. La Fédération et le Conseil général contribuent tous deux, techniquement et politiquement, à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) qui concerne tout notre département. La Fédération, notamment avec son Schéma Départemental de Vocation Piscicole (SDVP) et son Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG), jouera dans le SAGE un rôle important. En tant que conseillère générale et présidente du SAGE, je veille à ce que la voix des pêcheurs puisse s'y faire entendre.



Chiffres clés

Mis à disposition de la Fédération, l'étang du Malsaucy est le symbole de cette convergence de nos efforts respectifs, née du dialogue et du respect mutuel. Mais nos efforts communs doivent être poursuivis et encore renforcés car le chantier est immense et loin d'être achevé. Nous devons notamment

Anne-Marie Forcinal

Nos AAPPMA

L'AAPPMA de Réchésy, petite société de pêche créée en 1947, est gérée par une équipe de 7 bénévoles.

Chaque année, nous organisons deux manifestations :

Très réputée dans le Territoire de Belfort et ses environs, une journée grosses truites se déroule début avril. En 2015, nous fêterons les 10 ans de cette manifestation.

Courant octobre, nous vous proposons de partager un moment convivial lors d'une soirée campagnarde.

Sur le tronçon amont de la rivière Vendeline, les travaux de restauration morphologique liés au contrat de rivière Allaine se sont achevés début octobre. Nous restons sceptiques et espérons que ceux-ci permettront une recolonisation importante par des espèces patrimoniales telles que la truite fario.

Alevinage des canaux

CANAL DU RHÔNE AU RHIN

	Bourogne	Froidefontaine	Brebotte Bretagne	Montreux-Château	TOTAL
Carpes	200	450	350	100	1 100 kg
Gardons	50	100	100	50	300 kg
Brochets	25	25	25	25	100 kg

CANAL DE MONTBELIARD A LA HAUTE-SAÔNE

	Trévenans	Châtenois	Bermont	Bermont Bavilliers	Bavilliers 6/7	Bavilliers 7/8	Bavilliers 8/9	TOTAL
Carpes	50	50	200	350	20	80	100	850 kg
Gardons	30	30	50	150	20	50	80	410 kg
Brochets	10	10	10	20	0	10	10	70 kg

Pêche du Malsaucy 2014

Carpes :	5 441 kg
Gardons :	5 947 kg
Brochets :	497 kg
Brochetons :	569 kg
Tanches :	4 kg
Perches :	394 kg
Sandres :	53 kg

TOTAL PECHE : 12 905 kg



Pollution de Trévenans

Le 6 février dernier du fuel lourd se déversait dans le petit étang de Trévenans, en provenance du site du 1er RA de Bourogne, via le ruisseau de Goudans, suite à la rupture d'une vanne sur une cuve de fuel.

La mise en place sur site de barrages antipollution par le SDIS 90 n'a pas été suffisante, les pluies intenses des 6 et 7 février ont en causé la rupture. Plusieurs réunions entre les autorités militaires et civiles compétentes, l'AAPPMA et la Fédération départementale, ont obligé un nettoyage complet du ruisseau et de l'étang.

Après plusieurs mois de tergiversations, les travaux de nettoyage ont été réalisés la première quinzaine de juillet. La végétation ayant pris sa place durant le printemps, des plaques de fuel sont toujours présentes sur les berges du ruisseau, et les petites boulettes présentes sur le fond de l'étang, remontent régulièrement à la surface de l'eau, éclatent et polluent. Après le nettoyage, nous avons ré-ouvert le site à la pêche, mais un autre constat s'impose à nous : la pollution continue son oeuvre du fait des berges encore souillées, l'eau de pluie amène régulièrement des boulettes de fuel.

La pêche a été fermée quelques jours plus tard jusqu'au 31/12/2014, par arrêté municipal.

Un organisme mandaté par l'armée a effectué des prélèvements de poissons et de sédiments. L'analyse conclue la bonne santé des poissons et leur «qualité gustative », ce dont je doute. Aujourd'hui nous sommes toujours dans la même situation. Aucune journée pêche n'a pu être organisée en 2014, l'AAPPMA a perdu 1/3 de ses membres, et le manque à gagner est de 18 000 €. Une demande d'indemnisation a été envoyée aux responsables de la Région Militaire de Metz. Malgré leur promesse d'un examen du dossier et d'un retour sur un montant de réparation des dommages, nous n'avons plus de nouvelles.

Une nouvelle action via la presse écrite et orale est prévue courant novembre.

Guy Tacquard, Président de l'AAPPMA de Trévenans

Nouvelle d'un dépositaire

A la Détente, magasin d'articles de pêche situé à Grandvillars vient de fêter ces 27 années d'existence.

Monsieur et Madame Rosier, tous deux gérants, proposent des cartes de pêche des AAPPMA de Bourogne, Joncherey-Delle-Thiancourt, Morvillars et Montreux-Château.

Selon eux les ventes de cartes de ces sociétés de pêche restent stables pour 2014. L'activité pêche se porte bien, le potentiel "clientèle" est bel et bien présent.

Cependant, les pêcheurs sont demandeurs de plus d'informations de la part de leur AAPPMA (dates des alevinages par exemple), mais certaines

d'entre elles y sont plutôt réticentes.

Un manque d'entretien sur certaines rivières se fait ressentir, et se sentent "envahies" par les silures, dans le canal et la Bourbeuse.

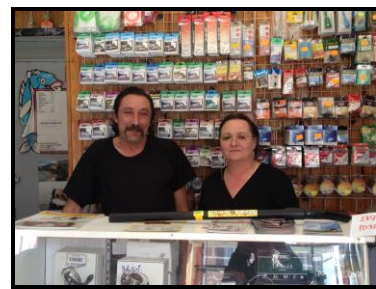
Le parcours truite mis en place au printemps est une nouveauté attractive.



Figure 1
L'Allaine à Joncherey



Figure 2
La Marnière à Fousse-magne



A vos agendas !

Dimanche 14 décembre

Assemblée Générale : AAPPMA de Belfort-Bavilliers
AAPPMA de Grandvillars

Lundi 15 Décembre

Mise en ventes des

cartes annuelles 2015 par internet

Jeudi 18 Décembre - 18h30

Réunion des Présidents de nos AAPPMA



Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://www.federationpeche.fr/90/>